



UNION NATIONALE DES PERSONNELS ET RETRAITES DE LA GENDARMERIE

UNION DEPARTEMENTALE DE L'YONNE

Siège social

UNPRG/UD de l'Yonne

45, rue Lucien Ducrot

89400 CHARMOY

Tél : 06.37.16.45.02

Mail : unprg.ud89@gmail.com

Site: [http : unprg.ud89.free.fr](http://unprg.ud89.free.fr)

Compte rendu de l'assemblée générale du 21 mars 2019

Organisation de la séance:

9 heures - accueil des participants et paiement des cotisations

9 heures 30 - ouverture de la séance.

1° Mot de bienvenue du président de l'UD:

Le président déclare ouverte l'assemblée générale à 9 heures 39 et remercie les personnes présentes malgré la distance, les différentes associations de gendarmerie de l'Yonne, Mr Michel ROY, président des médaillés militaires, Mr Gérard FARRE SEGARA, président du Trèfle, Mr Daniel BOCH, président de la FNRG, Mr Michel BRAND, président des Amis de la Gendarmerie, les présidents et représentants des UD limitrophes, Mr Stéphane RENUT délégué départemental pour la Seine et Marne et l'Yonne «Gendarmes de Cœur», Mr Daniel OGE (ANAAGA) est excusé. Les autorités militaires rejoindront l'assemblée en deuxième partie de matinée.

2° Hommage à nos adhérents, veuves, bienfaiteurs et actifs disparus en 2018:

Hommage à tous les gendarmes d'active décédés, à nos 15 adhérents et à nos proches.

Une minute de silence a été observée.

3° Approbation du procès verbal de l'assemblée générale 2018:

Lu par la secrétaire et approuvé à l'unanimité par l'assemblée générale.

4° Rapport moral d'activité 2018:

Par le président : récapitulatif du nombre d'adhérents UD 89:

au total 237 adhérents au 21 mars 2019 soit :

87 actifs et retraités de la gendarmerie, 5 actifs en moins

44 veuves

2 sympathisants, un réserviste, un ancien gendarme auxiliaire

104 bienfaiteurs.

Le recrutement des actifs va doucement.

Les activités de 2018, ont été un succès.

La Ste-Geneviève à Joigny fût un réel succès, Jean-Louis rappelle que l'UNPRG est coordinateur de l'organisation et que le bénéfice de cette manifestation est reversé à la Cie de Sens pour le Noël des enfants.

Rappel de l'invitation pour l'inauguration de la rue Arnaud Beltrame le 23 mars 2019. Pour l'inauguration du square à Avallon Arnaud Beltrame aucune associations de retraités ne sont invitées.

Innovation pour 2019, le 7 septembre une omelette géante est organisée à Jully les forges.

En 2019, la Ste-Geneviève se déroulera au Château de Vallery et certainement en soirée.

En 2020 l'Assemblée générale se déroulera à Cerisiers le 26 mars avec le traiteur Stephan Camu.

Un projet est cours pour 2021, organiser le cinquantenaire de l'UD89.

Quelques mots sur l'événement « Gilets jaunes » du samedi 16 mars. L'escadron d'Auxerre ont eu 14 blessées à Paris, un message de soutien de l'UNPRG de l'Yonne leur a été adressé.

5° Bilan financier de l'UD 89, exercice 2018:

Lu par le trésorier :

Total des recettes : 28097,21 euros

Total des dépenses : 31182,14 euros

Au 31/12/18 : sur le compte : 6967,49 euros

sur le livret : 8000,00 euros

en caisse : 487,00 euros

soit en total de:15454,49euros

Le déficit est moins important mais voulu afin de permettre de revenir à une situation acceptable par rapport au fisc.

6° Bilan financier de la commission des voyages et projet 2019/2020:

Lu par la trésorière.

CCP recettes : 122934,45 euros

dépenses : 119767,60 euros

soit un solde de 3166,85 euros.

Livret recettes : 39331,00 euros

dépenses : 32500 euros

soit un solde de 6831,00 euros

Au total: 3166,85+6831=9997.85

Une sortie est organisée le 5 juin 2019 au Lac du Der.

Évocation du voyage d'octobre 2018 en Afrique du Sud et de la croisière aux caraïbes en mars 2019, pour 2020 ce sera le Sir Lanka certainement en octobre.

7° Conclusion des vérificateurs aux comptes:

Bilan du 11 février 2019, lu par Jean-Pierre POULET.

Messieurs Serge ROIGT et Jean-Pierre POULET ont fait part de leurs observations et malgré le déficit le solde est satisfaisant.

Quitus a été demandé et approuvé par l'assemblée.

8° Renouvellement du tiers sortant:

Mesdames Jocelyne VOITURET et Josiane SUFFIT ne se représentent pas

Mesdames Francine GUILLAUMIN, Françoise GUILLERM et messieurs Patrick André PICHON sont réélus à l'unanimité

Monsieur Serge ROIGT est reconduit pour 3 ans dans ses fonctions de vérificateurs aux comptes

Madame Marie-Christine PCHON et monsieur Joseph LUCCIARINI font acte de volontariat leurs candidatures sont acceptées à l'unanimité.

9° Fermeture de l'assemblée générale ordinaire à 10h30

Ouverture de l'assemblée générale extraordinaire

10° Projet de modification des articles 1 et 6 des statuts:

Article1:

Rajouter: dans Union Nationale des Personnels et Retraités de la Gendarmerie du département de l'Yonne

Enregistré à la préfecture de l'Yonne sous le N°W8930011

Enregistré au répertoire des Entreprises et Établissements (sirène) sous le N° SIRET 829 197 0015

Article6:

Rajouter: Dans les membres sympathisants:

*Anciens et anciennes gendarmes auxiliaires n'ayant pas servis en gendarmerie à l'issu de leur service militaire.

*Anciens et anciennes gendarmes adjoints volontaires n'ayant pas servis en gendarmerie à l'issu de leur contrat.

*Personnels civils servant ou ayant servis en gendarmerie.

11° Clôture de l'assemblée générale extraordinaire à 10h37

12° Réouverture de l'assemblée générale ordinaire:

13° Questions diverses:

Intervention de monsieur Stéphane RENUT pour nous présenter l'association de « gendarmes de cœur ».

14° - Débat avec les autorités:

Le président remercie les autorités militaires et civiles présentes.

Présence des autorités militaires suivantes :

Le colonel Rénaud BOISMOREAU, commandant le CGD 89

Le chef d'escadron Guillaume DESCAVES, commandant la CGD d'AUXERRE

Le lieutenant-colonel Nicolas NANNI, commandant la CGD de SENS

Le chef d'escadron Tristan MATOREZ commandant la CGD d'AVALLON

Mr Jean-Claude LEMAIRE, maire de Joux la Ville.

Prise de parole du colonel Rénaud BOISMOREAU, du Lieutenant-colonel Nicolas NANNI et de monsieur le maire de Joux la Ville.

15° Remise des insignes de porte-drapeau et de médailles UNPRG:

Insignes porte-drapeau / 3ans : Patrick GIRARD et André PICHON ;

Médailles de bronze : Joseph LUCCIARINI et Jean-Paul MINARD pour leur volontariat comme porte-drapeau suppléant ;

Médailles d'argent : Mireille DANISCH, pour son travail de secrétariat, Hélène et Daniel POTIN, pour la gestion des voyages, Josiane SUFFIT pour ses 6 années passées au sein du conseil d'administration de l'UD89 ;

Médailles d'or : Jocelyne VOITURET, pour ses 30 années passées au sein du conseil d'administration de l'UD89.

Le président remercie l'ensemble des membres du conseil d'administration et les personnes présentes et les invite au verre de l'amitié, offert par l'UD89.

Le président déclare l'assemblée générale de l'UNPRG UD89 close le 21 mars 2019 à 12 heures 52

Le président
Jean Louis REYNAERT



La secrétaire adjointe
Françoise GUILLERM

